

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1608 du Mercredi 16 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ALGÉRIE - MALI



VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

P. 16

TRAFIC D'ARMES ET TERRORISME



L'EXPERTISE ALGÉRIENNE CONFIRME L'IMBRICATION

P. 4

SANTÉ - MAGAZINE



**BROSSAGE DES DENTS APRÈS LE PETIT-DÉJEUNER
UNE HABITUDE RASSURANTE**

P. 13



ALGÉRIE-FRANCE

**SÉGOLÈNE ROYAL DÉNONCE L'« ALGÉROPHOBIE »
ET PRÔNE L'ÉGALITÉ**

P. 5

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE



**ALGÉRIE : UN ÉTAT FORT
PAR SES INSTITUTIONS**

P. 3

LE SAVIEZ-VOUS ?

HADJ 2027

LES EXAMENS MÉDICAUX LANCÉS HIER



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a lancé, hier, les examens médicaux au profit des personnes concernées par l'accomplissement du hadj, au titre de la saison 1448 H/2027, a indiqué un communiqué. Ces examens sont faits en coordination avec le ministère de la Santé, à travers les différents centres d'examen médical agréés. Dans ce cadre, les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous au préalable pour effectuer l'examen médical via le

portail algérien du hadj. Cela se fera après l'ouverture d'un compte sur le portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services». Une fois le compte créé, les personnes concernées peuvent accéder au portail algérien du hadj via le lien "https://bawabetelhadj.dz".

A cette occasion, le ministère de la Santé et l'ONPO ont rappelé à l'ensemble des concernés la nécessité de respecter les conditions sanitaires en vigueur.

CNAS FORMATION AU PROFIT DES DIRECTRICES DES CRÈCHES

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé une session de formation au profit des directrices et du personnel pédagogique des crèches et jardins d'enfants relevant de la CNAS dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée sociale, a indiqué lundi dernier un communiqué de cette instance. "Conformément aux instructions du ministère de tutelle et dans le cadre de la préparation de la rentrée sociale et du renforcement de la formation continue des ressources humaines, la CNAS a organisé, par visioconférence, une session de formation au profit des directrices des crèches et jardins d'enfants, ainsi que du personnel pédagogique", précise la même source. La session a porté sur le guide pratique du programme de la période de familiarisation (adaptation) dans les jardins d'enfants et les crèches, en vue de doter les participants des outils et connaissances nécessaires pour accompagner les enfants durant cette période et faciliter leur intégration en milieu éducatif. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la CNAS visant à "améliorer la qualité de la prise en charge des enfants et à relever le niveau des services fournis, notamment à l'occasion de la rentrée sociale, à travers le soutien à la formation et le développement des ressources humaines", conclut le communiqué.

APS

CONCOURS « NAWAT » POUR LES UNIVERSITAIRES UN NOUVEAU TREMPLIN POUR LES JEUNES INNOVATEURS AGRICOLES



Le Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire a officiellement donné, lundi dernier à Alger, le coup d'envoi du concours «NAWAT». Ce programme d'envergure vise à promouvoir l'innovation et à encourager les porteurs de projets dans le domaine des technologies agricoles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Salon international de l'investissement agricole et des technologies «AgriTech 2026», prévu dans la wilaya d'Annaba les 13, 14 et 15 octobre prochains. Organisé en collaboration avec l'Agence INCOP et l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), ce challenge national vise à stimuler l'innovation technologique dans le secteur agricole et à mettre en valeur des solutions favorisant le développement durable, la modernisation des filières agricoles et le développement des industries agroalimentaires. Le concours s'adresse aux étudiants porteurs de projets, aux start-up et petites entreprises, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs, aux équipes de recherche universitaires et aux porteurs de solutions technologiques appliquées au secteur agricole. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et président du Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire, M. Ahmed

Mir, a expliqué que l'importance de ce challenge réside dans sa portée stratégique, notamment au regard des enjeux liés à la sécurité alimentaire et au développement agricole. Il constitue également un véritable tremplin pour les innovateurs désireux de créer leur propre start-up dans des domaines spécialisés. Ajoutant que le lancement de ce challenge intervient parallèlement au déploiement d'un portail d'inscription numérique destiné à recueillir les initiatives des étudiants intéressés par les technologies agricoles, l'intervenant a précisé que dix projets innovants seront sélectionnés pour participer à la phase finale. Pour sa part, le directeur de l'ENSA, Tarik Haratni, a souligné que le challenge «NAWAT» s'inscrit dans le droit fil des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à encourager les jeunes à investir le monde de l'entrepreneuriat et à soutenir l'innovation dans le secteur

agricole. Il a également mis en avant que l'objectif primordial est de «transformer les idées et les innovations en solutions applicables et en projets à impact économique réel». Dans le même contexte, il a souligné que le défi s'articule autour de plusieurs axes majeurs, parmi lesquels figurent les technologies innovantes et l'agriculture intelligente, les industries agroalimentaires et la valorisation des produits agricoles, la gestion durable de l'eau et la protection des ressources naturelles, ainsi que les solutions innovantes au service des agriculteurs et l'amélioration du rendement des exploitations agricoles. Pour sa part, Salem Rabia, directeur du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie «AgriTech 2026», a estimé que le concours offre aux innovateurs l'opportunité de relever les défis du secteur agricole grâce à la technologie, au numérique et à l'intelligence artificielle. Pour y participer, les candidats devront déposer leurs dossiers sur la plateforme dédiée avant le 5 octobre. La consécration des lauréats est, quant à elle, prévue le 15 octobre. À travers ce challenge, l'innovation universitaire entend se rapprocher davantage des besoins concrets du secteur agricole, en favorisant le passage de l'idée à la solution et de la recherche au projet. Une dynamique qui offre à la jeunesse un cadre pour conjuguer ambition entrepreneuriale et transition.

Zineb Bouzid

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

LES RÉORIENTATIONS DES ÉLÈVES OUVERTES MARDI PROCHAIN

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, que l'opération de réorientation dans l'enseignement secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2026-2027, sera ouverte à partir de mardi 22 septembre et se poursuivra jusqu'à samedi 3 octobre 2026. À ce titre, le ministère de l'Éducation nationale informe les parents

souhaitant réorienter leurs enfants dans le cadre des passerelles de réorientation dans l'enseignement secondaire général et technologique, que l'opération s'effectue "exclusivement par voie numérique via l'espace parents du système d'information du secteur de l'éducation nationale à travers lequel le parent ou le tuteur légal est tenu d'introduire une demande de

réorientation après avoir renseigné le formulaire prévu à cet effet". L'espace parents est accessible à partir du Portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services», en utilisant la technique d'authentification unique (SSO) via le lien <https://dzds.dz>, ou directement via le lien <https://awlyaa.education.dz>. Les parents seront notifiés des décisions

de réorientation de leurs enfants "via l'espace parents le mercredi 7 octobre 2026", a précisé le ministère, soulignant que "les décisions de réorientation sont définitives et non susceptibles de recours" et que "toute opération de réorientation effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'éducation nationale est considérée comme nulle et sans effet".

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Sigle d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre

Tél. 020 10 23 68
Sigle social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.uargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

ALGÉRIE : UN ÉTAT FORT PAR SES INSTITUTIONS

Sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie, qui a triomphé, continuera avec détermination à bâtir un État solide à travers ses institutions, équitable dans ses décisions, résolu dans ses principes, engagé à défendre sa souveraineté, fidèle à son histoire militante et aux idéaux de la glorieuse Révolution de Novembre. C'est ce qui ressort d'un communiqué du Bureau du Conseil de la Nation, rendu public dimanche dernier, avant la Journée mondiale de la démocratie, célébrée le 15 septembre de chaque année.

Le Bureau du Conseil de la Nation, dirigé par M. Azouz Nasri, président du Conseil, a marqué le 19^e anniversaire de cette journée internationale, en mettant en avant les principes qui fondent, selon lui, la conception algérienne de la démocratie. Il a affirmé « rappeler avec fierté ce que la démocratie incarne en tant que choix civilisationnel profondément enraciné et système cohérent basé sur la souveraineté du peuple, le respect des droits de l'Homme et des libertés essentielles, « l'État de droit et les institutions, en plus de la participation effective à l'édification du présent et de l'avenir de la Nation ».

À cet égard, l'Algérie, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, poursuit son chemin vers la consolidation des institutions de l'État et l'amélioration de la pratique démocratique.

Cette démarche s'appuie notamment sur la modernisation de la gouvernance politique et institutionnelle, la promotion des droits de l'Homme et le renforcement de la démocratie participative. Elle vise également à favoriser une implication accrue des citoyens dans la vie publique, tout en plaçant le service au citoyen et l'amélioration de ses conditions de vie au cœur des politiques publiques et de leur mise en œuvre.

Dans cette vision, la démocratie est présentée non seulement comme un cadre institutionnel, mais également comme un processus reposant sur l'équilibre entre la solidité de l'État, la protection des libertés et la participation citoyenne. L'Algérie estime ainsi que la force de l'État « n'est pas incompatible » avec la protection des droits et libertés, et que « la construction d'une société démocratique équilibrée ne peut se réaliser qu'en respectant l'État de droit », en consolidant la culture de



L'ALGÉRIE, SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE, POURSUIT SON CHEMIN VERS LA CONSOLIDATION DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT ET L'AMÉLIORATION DE LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE.

la citoyenneté, en protégeant la dignité humaine, en renforçant la solidarité nationale et en offrant à tous les segments de la société la possibilité de contribuer au « développement et à l'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse ».

Cette approche nationale s'accompagne, dans le communiqué, d'une lecture plus large de la situation internationale. L'Algérie constate avec inquiétude le maintien, par certaines grandes puissances, d'une approche sélective et hypocrite en matière de droits humains. Ces puissances brandissent l'étendard de la démocratie et de la liberté à certaines occasions, tout en fermant les yeux sur de graves violations affectant des populations entières lorsque leurs positions entrent en conflit avec leurs intérêts et leurs calculs géopolitiques.

C'est dans cette perspective que le Bureau du Conseil de la Nation réaffirme sa « solidarité indéfectible » avec le peuple palestinien frère, en particulier dans la bande de Ghaza, qui fait face à « une tragédie humanitaire persistante » marquée par l'agression, les

massacres, les déplacements de population et le déni des droits les plus fondamentaux des civils.

Le Bureau insiste également sur l'engagement de l'Algérie en faveur du droit du peuple palestinien à établir un État pleinement souverain et indépendant, avec « El-Qods pour capitale », conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

Sur un autre dossier lié au principe d'autodétermination, l'Algérie maintient également une position ferme et principielle en faveur du « droit à l'autodéter-

mination du peuple sahraoui », conformément au droit international et aux résolutions de l'ONU. Elle réaffirme, dans ce cadre, son rejet de toute application sélective ou discriminatoire du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies dans les questions liées à la décolonisation.

À travers ces positions, le communiqué établit un lien direct entre les principes défendus au niveau national et la vision portée par l'Algérie sur la scène internationale.

Pour Alger, le respect des droits, la souveraineté des peuples et l'État de droit ne sauraient être appliqués en fonction des circonstances ou des rapports de force, mais doivent relever de principes universels.

La commémoration de la Journée internationale de la démocratie constitue une occasion de souligner qu'un monde plus juste et plus stable ne peut se construire sur la base d'une démocratie sélective ou de droits humains appliqués, selon les rapports de force et une logique de deux poids, deux mesures.

Abir Menasria

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE EST CÉLÉBRÉE CHAQUE ANNÉE LE 15 SEPTEMBRE

ORIGINE ET OBJECTIFS

• **Création** : Instaurée en 2007 par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

• **Mission** : Promouvoir et défendre les principes de la démocratie à travers le monde.

• **Sensibilisation** : Rappeler l'importance des droits de l'Homme, de la liberté d'expression et de la participation citoyenne aux affaires publiques.

ALGÉRIE-QATAR ATTAF ET SON HOMOLOGUE QATARI ÉCHANGENT SUR LA SITUATION RÉGIONALE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cet entretien téléphonique, les deux parties ont abordé "les développements de la situation régionale, notamment les efforts visant à parvenir à l'apaisement et à la désescalade dans le Golfe", précise la même source. Dans ce contexte, le ministre d'Etat a salué "le rôle central de l'Etat du Qatar dans les efforts d'apaisement", réitérant "la condamnation par l'Algérie des violations



flagrantes de la souveraineté des pays de la région et des agressions visant leur intégrité territoriale". Les deux responsables ont également passé en revue l'état des relations bilatérales entre

l'Algérie et l'Etat du Qatar, "se félicitant de la dynamique positive que connaît le processus de coopération bilatérale dans divers domaines", tout en réaffirmant "leur volonté commune de poursuivre son renforcement et d'en élargir les perspectives, au mieux des intérêts communs des deux pays frères", ajoute le communiqué. Les deux parties ont, par la même occasion, évoqué "les préparatifs en cours pour la tenue de la 6e session de la Grande Commission mixte algéro-qatarie", soulignant "l'importance de cette échéance pour donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale et à la hisser vers de plus larges perspectives, répondant ainsi aux attentes des dirigeants et des peuples des deux pays frères", conclut le communiqué.

R.N

TRAFFIC D'ARMES ET TERRORISME L'EXPERTISE ALGÉRIENNE CONFIRME L'IMBRICATION

Les participants à une table ronde de haut niveau, organisée lundi dernier à Alger dans le cadre de la 10e édition du Mois d'amnistie en Afrique, ont unanimement mis en avant l'expérience algérienne en matière de lutte contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) et de déminage.

Les échanges ont notamment souligné le lien étroit entre le trafic d'armes, le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée, faisant de la maîtrise de ces flux un enjeu majeur de sécurité pour le continent africain. Placée sous le thème « Promouvoir l'initiative "Faire taire les armes" et renforcer la paix durable grâce au partage d'expériences en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) et d'actions de déminage », cette rencontre a permis de revenir sur plusieurs aspects de l'expérience algérienne, notamment le recours aux capacités nationales, le renforcement des dispositifs juridique et sécuritaire et le développement de la coopération régionale. L'un des volets majeurs des discussions a porté sur le déminage, un domaine dans lequel l'Algérie dispose d'une expérience accumulée au fil de plusieurs décennies. Le représentant du ministère de la Défense nationale (MDN), M. Ilyes Teroudi, a rappelé que les opérations de déminage et de neutralisation des mines laissées par l'occupation française avaient débuté dès 1963, soit immédiatement après le recouvrement de l'indépendance.

DES MILLIONS DE MINES LAISSÉES APRÈS L'INDÉPENDANCE

Selon M. Teroudi, l'occupation française a laissé derrière elle quelque 11 millions de mines, transformant certaines zones du territoire national en véritables espaces à haut risque pour les populations. Les opérations



engagées au lendemain de l'indépendance se sont ainsi inscrites dans la durée, face à des conditions particulièrement difficiles. L'absence de cartes précises indiquant l'emplacement des mines, la nature des sols, les conditions climatiques ou encore le déplacement de certains engins explosifs sous l'effet des facteurs naturels ont constitué autant d'obstacles aux opérations de déminage. À cela s'est ajoutée l'extension progressive des activités agricoles, augmentant les risques pour les populations et les travailleurs. Face à ces contraintes, l'Armée nationale populaire (ANP) s'est appuyée sur ses ressources humaines, son expérience et ses propres capacités techniques pour poursuivre les opérations de localisation, de neutralisation et de destruction des mines. L'Algérie, qui figure parmi les premiers pays à avoir ratifié la Convention d'Ottawa, a également honoré ses engagements en matière de déminage, de destruction des stocks et de prise en charge et de soutien aux victimes des mines antipersonnel.

UN DISPOSITIF NATIONAL CONTRE LES TRAFICS

L'autre dimension abordée lors de cette table ronde concerne la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, dont les conséquences dépassent largement

le cadre de la criminalité ordinaire. Le directeur des affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères, Nazim Khaldi, a présenté l'approche algérienne dans ce domaine, fondée sur un dispositif juridique et institutionnel intégré. Celui-ci repose notamment sur la prévention de la contrebande et du trafic illicite d'armes, le traçage des sources de financement de ces activités et le démantèlement des réseaux criminels qui y sont associés. L'Algérie veille également à la pleine mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères, tout en présentant régulièrement ses rapports nationaux aux Nations unies. Dans le même cadre, M. Khaldi a rappelé la ratification par l'Algérie de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que du Protocole relatif à la lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions. Cette démarche s'accompagne d'un renforcement des capacités opérationnelles des services nationaux, notamment dans les domaines de l'identification balistique, du traçage des armes et de l'échange d'informations. Le contrôle aux frontières constitue également un maillon essentiel de ce dispositif, avec une coordination accrue entre les Douanes, la Police et

la Gendarmerie nationale afin d'identifier et de démanteler les réseaux impliqués dans le trafic d'armes et de munitions.

ARMES, TERRORISME ET CRIMINALITÉ

L'expérience algérienne a surtout permis de mettre en évidence la dimension multidimensionnelle du phénomène. Le trafic d'armes légères et de petit calibre ne constitue pas un problème isolé : il peut alimenter différentes formes de criminalité et contribuer à renforcer les capacités des groupes terroristes et des organisations criminelles opérant au-delà des frontières. C'est précisément cette interconnexion que les participants ont mise en avant dans un contexte où les espaces frontaliers et les zones fragiles du continent africain restent exposés à la circulation clandestine des armes. La directrice adjointe du Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), Mariame Camara, a estimé que les dynamiques sécuritaires en Afrique du Nord et au Sahel sont « interconnectées », précisant que « la prolifération des armes légères et de petit calibre est liée au financement du terrorisme, à l'extrémisme violent, à la criminalité organisée, ainsi qu'au trafic d'armes et de migrants ». Pour la responsable onusienne, la réponse à ces menaces ne peut donc être limitée à un seul pays. Elle a appelé à une unification des efforts face à ces défis transfrontaliers, tout en soulignant le rôle des Nations unies dans l'accompagnement des Etats africains et le renforcement de leurs capacités. Cette coopération peut notamment passer par l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux destinés à mieux prévenir et combattre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre. Au-delà des dispositifs institutionnels et sécuritaires, la table ronde a également rappelé que la question des mines antipersonnel demeure profondément liée à la mémoire et aux conséquences humaines de l'histoire coloniale.

G. Salah Eddine

ALGÉRIE-FRANCE

SÉGOLÈNE ROYAL DÉNONCE L'« ALGÉROPHOBIE » ET PRÔNE L'ÉGALITÉ

Les relations entre l'Algérie et la France doivent-elles sortir de la logique de confrontation pour renouer avec le dialogue et le partenariat ? Invitée de la chaîne AL24 News, dans un entretien diffusé dimanche dernier, l'ancienne ministre française Ségolène Royal a livré un plaidoyer sans détour en faveur d'un rapprochement entre les deux pays, dénonçant l'instrumentalisation de l'Algérie dans le débat politique français à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.



Déjà critique à l'égard de ce qu'elle qualifie d'« algérophobie », Ségolène Royal estime que cette tendance dépasse désormais le simple registre des préjugés et s'inscrit dans une stratégie politique visant à capter une partie de l'électorat. « C'est une partie beaucoup plus large [de la classe politique française] », a-t-elle estimé, citant notamment les débats autour des accords franco-algériens de 1968.

Pour l'ancienne candidate à la présidentielle française, cette focalisation sur l'Algérie détourne l'attention des préoccupations concrètes de la population. « C'est pas la chasse au foudre qui va faire baisser le prix de l'essence », a-t-elle lancé, avant d'ajouter que cette même approche ne permet pas d'éradiquer la précarité contre les enfants ».

Présidente de l'association France Algérie, Ségolène Royal affirme vouloir s'opposer à cette instrumentalisation de l'algérophobie pendant la campagne », a-t-elle déclaré, estimant qu'une telle orientation est également contraire aux intérêts économiques et diplomatiques de la France.

Interrogée sur les critiques adressées à ceux qui défendent le dialogue avec Alger, notamment l'accusation de « soumission à l'Algérie », Ségolène Royal considère que cette expression traduit une difficulté persistante d'une partie de la classe politique française à accepter une relation fondée sur l'égalité entre les deux pays.

« Ils sont restés figés dans un passé néocolonial pour grappiller quelques voix », a-t-elle affirmé, appelant au contraire à renouer avec une logique de coopération avec l'Algérie, le Maghreb et, plus largement, l'Afrique.

Selon elle, la France aurait tout intérêt à dépasser les tensions actuelles et à privilégier une diplomatie tournée vers la réconciliation et la coopération

régionale. « Il faut s'entendre avec ses voisins sinon on s'affaiblit », a-t-elle insisté, évoquant notamment les enjeux communs auxquels sont confrontés les pays méditerranéens, du changement climatique à la pollution, en passant par la culture et l'éducation.

Elle estime également que la France doit cesser toute logique d'interférence dans les relations entre pays voisins et privilégier son rôle de partenaire. Une orientation qu'elle inscrit dans son projet politique pour les prochaines échéances électorales.

L'ALGÉRIE EST UN ÉTAT SOUVERAIN

Ségolène Royal estime, par ailleurs, qu'une partie de la classe politique française n'a pas encore pleinement intégré les transformations de l'Algérie et son affirmation sur la scène internationale.

nationale.

« Je pense qu'elle ne l'a pas totalement intégré », a-t-elle répondu, estimant que certains responsables politiques continuent de considérer la relation avec Alger à travers des réflexes hérités du passé. Elle souligne, à l'inverse, les évolutions économiques du pays et le potentiel de sa jeunesse, notamment dans les domaines scientifiques.

L'ancienne ministre met également en avant l'intérêt des milieux économiques français pour le maintien de relations solides avec l'Algérie. Selon elle, la dégradation du climat politique nuit directement aux partenariats économiques entre les deux pays, poussant certaines entreprises algériennes à se tourner vers d'autres marchés.

« Le monde des affaires en France a compris que la dégradation des relations avec l'Algérie portait préjudice à ses partenariats économiques », a-t-elle affirmé, soulignant que ces échanges peuvent être « créateurs de croissance pour la France comme créateurs de croissance pour l'Algérie ».

La question énergétique occupe également une place importante dans son analyse. Dans un contexte marqué par les tensions sur les prix de l'énergie en Europe, Ségolène Royal estime que la France ne peut se permettre de négliger le potentiel de coopération avec l'Algérie.

« De l'autre côté de la Méditerranée, il y a la production d'énergie et on ne peut pas bénéficier de partenariats intelligents. Ce sont les autres pays qui vont les chercher », a-t-elle relevé.

Pour elle, la coopération avec Alger ne signifie nullement un alignement de Paris sur les positions diplomatiques algériennes. « Chaque pays, comme vous venez de le dire, est souverain », a-t-elle rappelé, avant de considérer que la relation franco-algérienne doit désormais être pensée sur la base du respect mutuel.

« C'est fini la relation coloniale », a-t-elle également lancé, appelant à reconnaître pleinement la souveraineté diplomatique de l'Algérie et son droit à diversifier ses partenariats.

Dans cette perspective, elle considère le rétablissement de bonnes relations comme une urgence, mettant notamment en avant la position géographique de l'Algérie, son poids en Afrique et son potentiel dans les domaines de l'énergie et du renseignement.

L'ALGÉRIE AU CŒUR DES DÉBATS DE LA PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Au-delà de la relation bilatérale, Ségolène Royal a livré une lecture très critique du débat politique français à quelques mois de la présidentielle de 2027. Voile, immigration, identité, Algérie : selon elle, ces thèmes sont utilisés comme des sujets de diversion face aux difficultés économiques et sociales auxquelles la France est confrontée.

Elle cite notamment l'endettement,

les difficultés du système éducatif et de santé, ainsi que la question du pouvoir d'achat et de l'énergie.

« Elle fait diversion », a-t-elle affirmé à propos d'une partie de la classe politique française, estimant que certains responsables cherchent ainsi à éviter de répondre à leur bilan.

Interrogée sur l'utilisation de la diaspora algérienne comme cible électorale, elle dénonce également un discours fondé sur la division et la peur. « Il y a un discours de division qui espère capitaliser des voix en faisant peur », a-t-elle estimé.

Face à ce qu'elle décrit comme une accumulation de « mensonges » et de déformations de la vérité, Ségolène Royal affirme vouloir défendre une autre approche : « Dire la vérité à un peuple, c'est respecter ce peuple. Lui mentir, c'est le mépriser. »

Questionnée enfin sur le premier geste qu'elle accomplirait envers l'Algérie si elle accédait à l'Élysée, Ségolène Royal a placé la question mémorielle au premier plan.

Elle a évoqué la restitution des biens culturels algériens, des biens liés à l'Émir Abdelkader, ainsi que des archives, notamment celles relatives aux essais nucléaires français en Algérie.

« Mon premier geste, ce serait la restitution des biens spoliés », a-t-elle déclaré, évoquant également « la restitution des archives sur les essais nucléaires ».

À travers cet entretien, Ségolène Royal assume une ligne clairement favorable à une refondation de la relation franco-algérienne, fondée, selon elle, sur la souveraineté, l'égalité et les intérêts communs.

À l'heure où l'Algérie continue de s'imposer comme un partenaire stratégique en Méditerranée et en Afrique, son discours tranche avec celui d'une partie de la classe politique française et remet la question du partenariat avec Alger au cœur du débat présidentiel.

G. Salah Eddine

« Le monde des affaires en France a compris que la dégradation des relations avec l'Algérie portait préjudice à ses partenariats... »

« C'est fini la relation coloniale... appelant à reconnaître pleinement la souveraineté diplomatique de l'Algérie et son droit à diversifier ses partenariats... »

CONSEIL DE LA NATION SOUS LE SIGNE DU CONTRÔLE ET DE L'ACTION LÉGISLATIVE

Le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a présidé lundi dernier une réunion du Bureau du Conseil élargie aux présidents des groupes parlementaires, au délégué des membres non affiliés à un groupe parlementaire et au contrôleur parlementaire, a indiqué un communiqué du Conseil.

Cette réunion intervient à la veille de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire et a notamment permis de passer en revue les principaux dossiers devant structurer l'activité du Conseil de la Nation au cours de l'exercice 2026/2027.

La réunion a été consacrée au débat des "préparatifs pour l'ouverture de la session parlementaire ordinaire du Conseil de la Nation (2026/2027), prévue mercredi 16 septembre à 11h00, au siège du Conseil de la Nation, ainsi qu'à la réunion des deux chambres du Parlement avec le représentant du gouvernement pour arrêter le calendrier des travaux de la prochaine session parlementaire". Les échanges ont également porté sur l'organisation de l'activité parlementaire, dans ses volets législatif et de contrôle, ainsi que sur les différents chantiers institutionnels appelés à accompagner la nouvelle session. La réunion a permis aussi "d'échanger les vues sur la programmation d'activités législatives et de contrôle et celles relatives à la promotion et à l'ancrage de la culture parlementaire au sein du Conseil de la Nation au titre de l'année 2026/2027 et en prévision de la



modification prévue du règlement intérieur du Conseil de la Nation, outre l'examen de l'état des questions orales déposées auprès du Bureau du Conseil". À travers ces différents points, ce dernier entend préparer les conditions d'une activité parlementaire structurée, aussi bien sur le plan législatif que dans l'exercice des missions de contrôle. La programmation des questions orales et l'évolution du règlement intérieur figurent notamment parmi

les éléments susceptibles de marquer le fonctionnement de l'institution au cours de cette nouvelle session.

UN SOUTIEN AFFIRMÉ À LA DÉCISION CONCERNANT LES ÉMIRATS

Par ailleurs, et à l'issue de la décision souveraine prise par l'Algérie concernant la rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, le Bureau du Conseil

élargi a exprimé "son soutien total à cette décision intervenue après des avertissements répétés". Cette prise de position intervient dans un contexte où les institutions nationales réaffirment leur alignement autour des décisions relevant des intérêts supérieurs de l'État. Le Conseil de la Nation inscrit cette position dans le cadre de son rôle institutionnel et de son attachement à la défense de la souveraineté nationale. Au terme de la réunion, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé "son engagement à ancrer l'action parlementaire institutionnelle et à renforcer son rôle au service du citoyen et dans la préservation de l'intérêt supérieur du pays", ajoute la même source. L'ouverture de la session ordinaire 2026/2027 marquera le retour à une activité parlementaire pleinement structurée, avec à l'agenda des travaux législatifs, des mécanismes de contrôle et des initiatives destinées à consolider la culture parlementaire. Pour le Conseil de la Nation, l'enjeu sera également de maintenir un équilibre entre l'efficacité de l'action institutionnelle, la représentation des préoccupations des citoyens et la défense des intérêts stratégiques du pays.

G. Salah Eddine

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027 LES PARLEMENTAIRES REPRENENT LEURS SIÈGES AUJOURD'HUI

Le Parlement, avec ses deux chambres, ouvre aujourd'hui sa session ordinaire 2026-2027, conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution. La cérémonie d'ouverture se tiendra au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) à partir de 10h00, sous la

présidence de Khalida Boufedech, présidente de l'APN. Cette nouvelle session parlementaire marquera la reprise officielle des travaux des deux chambres après la trêve parlementaire, avec au programme plusieurs échéances législatives et institutionnelles.

COORDINATION INTERSECTORIELLE LES MÉTIERS DES GRANDS PROJETS AU CŒUR DE LA CONCERTATION

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a coprésidé avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre des dispositions relatives à la formation, convenues entre les deux secteurs, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, s'inscrit dans le prolongement de celle tenue en avril dernier, consacrée à l'accompagnement, par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des travaux de réalisation des projets stratégiques relevant du secteur des travaux publics et des infrastructures de base, ainsi qu'au renforcement de la formation dans les spécialités requises par ces projets. Cette rencontre, la deuxième du genre, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la coordination pour l'identification des besoins en métiers et compétences liés aux grands projets structurants, notamment la ligne minière Est reliant Annaba à Tébessa, la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset en passant par Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaïa, In Salah et Tamanrasset, ainsi que l'extension du port phosphatier d'Annaba, selon le communiqué. Lors de cette

rencontre, Mme Arhab a salué la contribution "efficace" du secteur des travaux publics et des infrastructures de base à la définition de ses besoins en ressources humaines. Un état des données collectées relatives aux métiers, aux compétences et aux spécialités requis par les projets concernés a également été présenté à cette occasion, outre un exposé sur la contribution du secteur à la plateforme nationale consacrée à la révision des compétences économiques, actualisée sur la base des données fournies par le secteur. La réunion a également permis de passer en revue l'approche de l'action commune adoptée visant à adapter l'offre de formation aux besoins des projets relevant des travaux publics et des infrastructures de base, notamment les projets ferroviaires. L'accent a été mis sur la contribution du secteur à doter la plateforme du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), en données relatives aux projets et à leurs besoins en ressources humaines, en coordination avec les établissements et organismes sous tutelle, à l'instar de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), conclut le communiqué.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE RENFORCE LA COOPÉRATION À NEW DELHI

Une délégation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) participe, depuis lundi dernier à New Delhi (Inde), à un programme d'échange d'expertises et de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme, indique un communiqué du Conseil. Dans ce cadre, "une délégation du CNDH participe au programme de coopération technique et économique de l'Inde (ITEC), consacré à l'échange d'expertises et au renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme, organisé par la Commission nationale des droits de l'Homme de l'Inde "National Human Rights Commission" (NHRC), du 14 au 19 septembre", précise le communiqué.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de "la volonté du CNDH de renforcer la coopération et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec ses homologues des institutions nationales des droits de l'Homme, ainsi que de consolider les mécanismes de coopération internationale dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'Homme", ajoute la même source.

Ce programme constitue également un espace d'échange de vues et d'expertises sur les questions actuelles relatives aux droits de l'Homme et les nouveaux défis auxquels sont confrontées les institutions nationales des droits de l'Homme.

R.N

OUED EL HARRACH-TAMENTFOUST UN NOUVEL AXE CÔTIER POUR TRANSFORMER L'EST D'ALGER

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du ministre, wali d'Alger, Abdenour Rabehi, a effectué lundi dernier une visite de terrain dans la wilaya d'Alger, consacrée notamment au suivi du projet de la nouvelle route côtière reliant l'embouchure de l'oued El Harrach à Tamentfoust, sur une distance de 14,5 kilomètres.

Inscrit dans le cadre des efforts d'aménagement et de valorisation de la façade maritime de la capitale, au titre du « Plan bleu », ce projet constitue un axe majeur de la vision stratégique visant à moderniser Alger et à améliorer les liaisons routières le long de son littoral.

Lors de cette visite, M. Djellaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de mobiliser les moyens nécessaires pour achever les différents chantiers dans les délais impartis. L'objectif est de renforcer le réseau routier, d'améliorer la fluidité de la circulation et d'offrir de nouvelles liaisons aux usagers dans une partie de la capitale particulièrement sollicitée.

S'étendant sur 14,5 kilomètres, la nouvelle route côtière reliera l'embouchure de l'oued El Harrach à Tamentfoust, en passant notamment par Bordj El Kiffan. Elle permettra de compléter le maillage existant et de créer une liaison plus directe entre



plusieurs communes et zones urbaines de l'est d'Alger.

Au-delà de sa fonction routière, cet axe participe à une démarche plus globale de valorisation du littoral algérois et à sa meilleure intégration dans le développement urbain de la capitale.

La délégation ministérielle a, entre autres, inspecté le premier tronçon reliant l'embouchure de l'oued El Harrach au port de plaisance, sur un kilomètre, puis le deuxième tronçon, qui s'étend sur 2,3 kilomètres jusqu'à la zone de la Garde républicaine et dont les travaux sont achevés.

Elle s'est également rendue au septième tronçon, long de 1,8 kilomètre, reliant le rivage de Doum, à Bordj El Bahri, à la plage de la Cigogne, à El Marsa.

Réparti en trois lots, ce tronçon est en phase d'achèvement pour deux d'entre eux, tandis que les procédures préparatoires se poursuivent en vue du lancement des travaux du troisième lot.

À terme, la réalisation de ces différents tronçons doit permettre de constituer un axe côtier plus continu et mieux connecté, tout en facilitant les

déplacements dans l'est de la capitale et en accompagnant la transformation des espaces littoraux.

L'enjeu dépasse ainsi la seule réalisation d'une nouvelle route. Dans une capitale soumise à une forte pression en matière de circulation, le développement de nouveaux axes doit permettre d'offrir davantage d'alternatives aux usagers et de réduire la pression sur les voies existantes.

Le projet oued El Harrach-Tamentfoust s'inscrit pleinement dans cette logique, en renforçant les liaisons entre plusieurs pôles urbains de l'est d'Alger et la continuité du réseau côtier.

La visite a également permis d'inspecter, à proximité de Djamaâ El Djazair, un viaduc de 200 mètres reliant les deux rives de l'oued El Harrach. Réalisé par SAPTA et Cosider-Ouvrages d'art, cet ouvrage vient renforcer les connexions entre les différents axes routiers et compléter le dispositif d'infrastructures développé autour de l'oued.

À travers ces réalisations, Alger poursuit la modernisation de son

réseau routier tout en donnant une nouvelle dimension à l'aménagement de son littoral. L'accélération des travaux doit désormais permettre de concrétiser progressivement cette nouvelle liaison et d'améliorer durablement les conditions de circulation dans l'est de la capitale.

LES ROUTES D'ALGER OUEST ÉGALEMENT INSPECTÉES

La délégation s'est également enquis de l'avancement des travaux de deux ponts situés entre Baba Hassen et Draria, d'une longueur totale de 1.260 mètres et d'une hauteur de 24 mètres. Elle a aussi inspecté le dernier tronçon du projet reliant le Complexe olympique du 5-Juillet à Khraicia et à la deuxième rocade d'Alger, notamment entre Draria et Baba Hassen, ainsi que l'ouvrage d'art pris en charge par SERO-EST.

Un pont a, par ailleurs, été mis en service à Dely-Brahim dans le cadre de ce projet, renforçant les liaisons entre plusieurs communes de l'ouest et du sud-ouest de la capitale.

Au terme de la visite, M. Djellaoui a insisté sur l'accélération des travaux et la mobilisation des moyens nécessaires pour achever les chantiers dans les délais, notamment les ouvrages d'art. L'objectif est de renforcer le réseau routier, améliorer la fluidité du trafic et réduire la congestion à Alger.

À travers ces projets, les autorités entendent également poursuivre la modernisation du maillage routier de la capitale et développer de nouvelles liaisons, notamment le long de la façade maritime, afin d'offrir davantage d'alternatives aux usagers et d'accompagner les besoins croissants en mobilité.

G. Salah Eddine

TRANSPORT MARITIME LA SPÉCIALISATION DES PORTS POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ LOGISTIQUE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné lundi dernier à Mostaganem que la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de spécialiser les ports à l'échelle nationale permettra d'améliorer leur rendement, d'optimiser leur fonctionnement et de renforcer leurs performances.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite dans la wilaya, en présence notamment du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bekhouche, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, de représentants du ministère et du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, le ministre a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision.

Il a précisé que le port de Mostaganem serait le premier à bénéficier de cette spécialisation, laquelle devrait contribuer à « réduire la pression sur les autres ports et à accroître leur efficacité et leurs performances ».

M. Sayoud a également relevé les résultats « concrets » enregistrés au niveau du port depuis sa précédente visite, saluant les efforts des autorités locales, des services de sécurité, des Douanes algériennes, de la Gendarmerie nationale et des différents organismes concernés.

Il a, par ailleurs, apprécié les travaux réalisés, notamment l'aménagement des plateformes de stockage des quais 6 et 7, ainsi que la rénovation du quai sec, tout en soulignant la contribution des

entreprises locales et des consultants algériens.

Le ministre a précisé que les projets destinés à renforcer les capacités et la compétitivité du port se poursuivront, notamment avec la construction d'un quai d'une profondeur pouvant atteindre 15 mètres, permettant l'accueil de grands navires à forte capacité de chargement.

Le programme prévoit également l'augmentation des capacités de stockage, le renforcement de la sécurisation et la poursuite de la numérisation, ainsi que la mise en œuvre du projet de guichet unique destiné à faciliter les procédures et à optimiser les services.

M. Sayoud a insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre les différents acteurs du port afin d'assurer le bon déroulement des procédures et une manutention efficace des marchandises et des passagers.

Au cours de sa visite, il a assisté à une présentation consacrée à « l'activité du port, les principaux projets et investissements réalisés et en cours, ainsi que les perspectives de développement et de renforcement de ses capacités ».

Il a également examiné les données des Douanes algériennes sur le trafic des passagers en 2024, 2025 et durant le premier semestre 2026, ainsi que les résultats en matière de contentieux douaniers et de recouvrement des recettes.

Le ministre a inauguré une plateforme de stockage de conteneurs et ses postes d'amarrage associés, d'une

capacité totale de « 10.000 conteneurs et 700.000 tonnes », pour un coût de « 3,1 milliards de dinars ». Ce projet s'inscrit dans la première phase du programme de maintenance et de modernisation du port, avec notamment la modernisation des postes d'amarrage 6 et 7, qui permettront une capacité supplémentaire de stockage de 1.400 conteneurs et 300.000 tonnes.

Dans le cadre des projets à venir, M. Sayoud a posé la première pierre d'« une deuxième plateforme de 5 hectares », destinée à la manutention des semi-remorques frigorifiques, à l'inspection, au stockage de matières sensibles et au remisage de véhicules.

Il a également passé en revue les projets liés à l'amélioration des équipements portuaires, à la conception du guichet unique et de la salle de contrôle, ainsi qu'à l'aménagement de nouvelles zones pouvant accueillir 700 conteneurs supplémentaires.

Le programme comprend aussi la numérisation du système de données du port, la rénovation de la gare maritime, le dragage des deux bassins et la finalisation de l'étude relative à la réalisation d'un troisième bassin, dont le taux d'avancement a dépassé 50 %.

À travers ces opérations, le port de Mostaganem s'inscrit au cœur de la nouvelle stratégie de spécialisation des infrastructures portuaires avec pour objectif d'améliorer la fluidité du trafic, d'optimiser les capacités et de renforcer l'efficacité de la chaîne logistique nationale.

Abir Menasria

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMAM LE RÔLE DE LE RÉFÉRENT RELIGIEUX DANS LA COHÉSION SOCIALE MIS EN AVANT

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier à El-Oued, la célébration de la 5e édition de la Journée nationale de l'imam. Une journée décidée depuis quelques années par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au-delà de l'hommage rendu aux hommes de religion, cette édition a été marquée par un programme qui s'articule autour de la transmission du savoir religieux, de la promotion de la modération et de la consolidation du référent religieux national.

Plusieurs cheikhs retraités du secteur ont ainsi été distingués, tandis que les lauréats du concours national du meilleur prêche, organisé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ont été récompensés.

Le volet scientifique a, pour sa part, été consacré à une question au cœur des enjeux de société à travers un colloque intitulé "Le rôle de l'imam dans le renforcement du référent religieux national et la préservation de la société de l'extrémisme et du radicalisme", organisé sous le slogan "La mission de l'imam : modération et juste milieu... sécurité et stabilité".

LE RÔLE DES IMAMS DANS L'ENCADREMENT DE LA SOCIÉTÉ

Intervenant à cette occasion, Youcef Belmehdi a salué les efforts déployés par les imams, les Oulémas et l'ensemble des fonctionnaires du secteur. Il a notamment mis en avant leur contribution à l'encadrement de la société et à la diffusion des valeurs de modération et de tolérance. Le ministre a également insisté sur leur rôle dans la préservation des fondements religieux et nationaux, mais aussi dans l'accompagnement des citoyens et le service de la



société. Un rôle qui dépasse ainsi la seule mission cultuelle pour s'inscrire dans une démarche plus large d'éducation, de proximité et de cohésion sociale.

M. Belmehdi a rappelé que la Journée nationale de l'imam est célébrée à travers les différentes wilayas du pays. La cinquième édition organisée à El-Oued s'est particulièrement distinguée par le concours national du meilleur prêche, auquel ont pris part plus de 128 imams venus de différentes régions d'Algérie.

Le ministre a, par ailleurs, souligné le

caractère particulier de la Journée nationale de l'imam, estimant qu'elle constitue une reconnaissance du statut de l'imam et un hommage aux érudits et aux spécialistes du Coran. Il a également mis en avant l'importance accordée à cette mission au service de la religion, de la patrie et de la société.

UN NOUVEAU PRIX NATIONAL POUR LA SIRA

Autre temps fort de cette édition, l'annonce de la création d'un prix national et international consacré à la

Sira du Prophète éternelle, une initiative décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pour Youcef Belmehdi, ces initiatives traduisent l'attention portée par l'État à travers ses différentes institutions, au service du Livre saint, des maisons de culte, des imams et des enseignants du Coran.

La cérémonie s'est tenue à l'université Chahid Hamma-Lakhdar, en présence du wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, des autorités locales, de responsables du secteur des affaires religieuses, ainsi que de nombreux imams, cheikhs de zaouïa et érudits venus de plusieurs wilayas du pays. Notons que les manifestations

organisées à El-Oued, dans le cadre de cette journée, ont été diverses avec un programme scientifique et culturel particulièrement dense. Des caravanes scientifiques, ainsi que diverses activités intellectuelles et religieuses sont été lancées afin de favoriser les échanges entre imams, savants et citoyens.

À travers cette programmation, la Journée nationale de l'imam entend également mettre en lumière une fonction clé dans la société et dans l'ancrage des valeurs de modération et de juste milieu.

G. Salah Eddine

DES AVANCÉES MAJEURES

L'Algérie a commémoré, hier, la Journée nationale de l'imam, instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Une occasion de mettre en lumière la place de l'imam dans la société algérienne et les efforts engagés pour consolider le référent religieux national, valoriser sa mission et renforcer le discours religieux. En 2021, le président de la République a décrété que le 15 septembre de chaque année serait consacré à cette journée, en hommage au cheikh Sidi Mohamed Belkebir, éminent érudit réformateur dont l'héritage et la contribution à la construction de la nation et à l'éducation du peuple demeurent profondément ancrés dans la mémoire nationale. Cette commémoration traduit l'importance accordée par l'État au secteur religieux et à la place des mosquées dans la société. Le président de la République a, à plusieurs reprises, qualifié ce secteur de « choix stratégique », notamment pour préserver l'identité religieuse nationale, renforcer la mission spirituelle de l'imam et promouvoir un discours religieux fondé sur les valeurs de modération et d'équilibre. Cette approche repose sur une conception large de la mission de l'imam. Lors d'une précédente intervention, le président de la République avait souligné que celui-ci assumait des fonctions scientifiques, culturelles et sociales, contribuant à l'éducation et à la promotion des valeurs de vérité, de justice, de sécurité et de réforme, mais aussi aux actions caritatives et de solidarité. Le rôle de l'imam s'inscrit également dans une longue continuité historique. Le président de la République avait rappelé la contribution des mosquées et des centres



religieux au mouvement national, soulignant que c'est de ces lieux que sont parties les caravanes de moudjahidine et de choudhada, des révolutions populaires jusqu'à l'immortelle Révolution de Novembre. Après le recouvrement de la souveraineté nationale, cette mission s'est poursuivie sur le terrain de l'édification spirituelle et sociale. Les imams ont notamment contribué à promouvoir la modération, à combattre l'extrémisme et le fanatisme, à diffuser les valeurs éthiques et à accompagner la société face aux différentes crises et aux tentatives de division. Cette volonté de consolider la place de l'imam s'est également traduite par plusieurs mesures destinées à améliorer son statut et ses conditions d'exercice. Parmi les principales avancées figurent la promulgation de la Loi fondamentale pour les imams et l'approbation du système de rémunération, des mesures saluées par les membres de la profession comme un soutien à leur mission. D'autres décisions ont également

porté sur l'amélioration des conditions de vie des imams, notamment en matière de logement de fonction et d'accès au logement social, contribuant ainsi à renforcer leur statut social et professionnel. La formation constitue, par ailleurs, un autre axe important de cette démarche.

L'objectif est de permettre aux imams de disposer des outils nécessaires pour adapter leur discours aux évolutions de la société, tout en restant attachés au référent religieux national. La guidance, la sensibilisation et la prévention de l'extrémisme figurent ainsi parmi les dimensions essentielles de leur mission. Dans cette dynamique, le lancement, en juillet dernier, du Prix national du meilleur sermon vient renforcer les initiatives destinées à valoriser le travail des imams et à encourager la qualité du discours religieux. Le prix vise notamment à renforcer l'autorité religieuse nationale, à mettre en avant le rôle des mosquées comme espaces d'éveil religieux et intellectuel et à souligner la dimension éducative et sociale de la mission de l'imam. Dans ce cadre, les trois lauréats du concours ont été honorés à l'occasion de la Journée nationale de l'imam, célébrée cette année dans la wilaya d'El Oued. Une distinction qui vient mettre en lumière une profession dont la mission dépasse le cadre strictement cultuel pour englober l'éducation, la transmission des valeurs et l'accompagnement de la société.

À travers cette journée, l'Algérie réaffirme l'importance accordée à son référent religieux et à ceux qui en assurent la transmission.

Abir Menasria

PRÉPARATIFS DE YENNAYER 2027

LE PATRIMOINE ALGÉRIEN À L'HONNEUR À TLEMCCEN

La ministre du Tourisme, Houria Meddahi, a reçu lundi dernier le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Les discussions ont porté sur les préparatifs et l'organisation des festivités officielles de la prochaine édition de Yennayer, qui se dérouleront officiellement à Tlemcen, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, Mme Meddahi a salué le travail accompli par le HCA, mettant notamment en avant ses initiatives en faveur de la promotion de la culture nationale, de la valorisation du patrimoine et du renforcement de l'unité nationale, selon la même source.

La ministre a assuré la pleine disponibilité de son secteur à contribuer à la réussite de cette manifestation, placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid



Tebboune. Elle a souligné que son département mobilisera les acteurs concernés afin de proposer un programme riche et diversifié, avec notamment la participation d'artisans issus des différentes wilayas dans le but de mettre en valeur la richesse et la diversité du patrimoine national. De son côté, le secrétaire général du HCA a présenté le plan d'action de l'événement, qui s'articulera autour du slogan « Yennayer... une mémoire qui unit et une patrie qui rassemble ».

Le programme prévoit notamment un colloque académique, des spectacles et différents espaces culturels, ainsi que le traditionnel « Marché de Yennayer », destiné à mettre en valeur le patrimoine artisanal et culinaire algérien. Les start-up devraient également être associées à cette manifestation dans une volonté de conjuguer préservation du patrimoine et innovation. M. Assad a, en outre, annoncé que les préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la

République de littérature et de langue amazighes étaient en cours.

Alliant tradition et modernité, cette manifestation ambitionne de faire de Tlemcen un carrefour de la célébration du patrimoine culturel algérien, en réunissant différents acteurs autour de la valorisation de l'identité nationale, de la diversité culturelle et des valeurs d'unité et de cohésion.

Au-delà de la célébration de Yennayer, le choix de Tlemcen comme ville hôte donne à cette manifestation une portée culturelle particulière. Carrefour historique des civilisations et dépositaire d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, la ville offre un cadre propice à une réflexion plus large sur la transmission de la mémoire et la valorisation des différentes composantes de l'identité algérienne. Dans cette perspective, Yennayer apparaît moins comme un simple rendez-vous festif que comme un espace où patrimoine, création et innovation peuvent se rencontrer, avec l'enjeu de faire de la culture un véritable vecteur de transmission entre les générations et de rayonnement de l'identité nationale.

Zineb Bouzid

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

ALGER OUVRE UN ESPACE AU DIALOGUE DES CULTURES

La 14e édition du Festival international de danse contemporaine (FCIDC) se tiendra à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, à Ouled Fayet, du 18 au 22 septembre 2026. Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, cet événement artistique international sera organisé en solidarité avec les victimes des incendies de cet été, a indiqué un communiqué. Cette nouvelle édition sera placée sous le thème « La danse, langage universel de paix et de rencontre », avec l'ambition de faire de la création artistique un espace de dialogue entre les peuples, de favoriser les échanges culturels et civilisationnels et de promouvoir les valeurs de solidarité.

Pelon Mme Malika Bendouda, cette manifestation internationale ambitionne de devenir un véritable phare culturel, en contribuant au rayonnement de la création artistique algérienne et au rapprochement entre les différentes cultures.

Dans cette optique, la commissaire du FCIDC, Senouci Namous, a souligné que « cette quatorzième édition se distingue par une programmation particulièrement riche et une présence internationale renforcée. Un accent particulier sera mis sur la formation, le partage et la mise en valeur du travail de jeunes talents algériens ». Cette ambition se traduit notamment par une importante participation internationale. Dix pays prendront part à cette édition aux côtés de l'Algérie : l'Espagne, la Chine, la Suisse, l'Italie, le Sénégal, la Russie, le Liban, la Palestine, la République tchèque et l'Égypte. L'Espagne, invitée d'honneur du festival, sera particulièrement mise à l'honneur pour la richesse de son patrimoine chorégraphique, à la croisée de l'héritage flamenco et de la création contemporaine. La cérémonie d'ouverture sera marquée par un spectacle fruit d'une collaboration artistique entre l'Algérie, l'Espagne et la Palestine,

chorégraphié par l'Espagnole Laura Funes avec la participation de danseurs algériens.

La création algérienne occupera, elle aussi, une place centrale dans cette programmation. Huit compagnies de danse représentant différentes régions et sensibilités artistiques du pays se produiront sur la scène de l'Opéra d'Alger. Une participation qui permettra aux artistes algériens de confronter leurs expériences, d'échanger avec leurs homologues étrangers et de s'inscrire dans des réseaux artistiques internationaux.

Le festival entend également inscrire cette édition dans une démarche de transmission et de mémoire. À travers un hommage à trois figures de la danse contemporaine algérienne, Slimane Habas, Farid Houache et Moussa Noun, le FCIDC mettra en lumière l'héritage de chorégraphes ayant contribué à l'évolution de cet art en Algérie. Au-delà des représentations, la formation constituera l'un des principaux axes de cette édition. Des « masterclasses » seront ainsi animées par des chorégraphes internationaux issus des différents pays participants, offrant aux jeunes danseurs l'occasion d'approfondir leur pratique, d'acquiescer de nouvelles techniques et de confronter leur travail à différentes écoles et expériences. Ces ateliers seront couronnés par un spectacle final ouvert au public, permettant aux participants de présenter le fruit de leur travail et de donner une



dimension concrète à cette démarche de transmission.

En clôture du festival, une table ronde sera organisée sous la conduite de M. Moussa Seydou Diallo, expert sénégalais, journaliste, écrivain et poète, consultant indépendant et spécialiste des questions migratoires. Intitulée « La danse contemporaine : un levier pour la prévention des conflits et de promotion de la paix », cette rencontre abordera la dimension sociale et politique de la création artistique, ainsi que son rôle dans l'apaisement des tensions, le rapprochement des communautés et la promotion du dialogue.

À travers cette programmation, le FCIDC compte dépasser le simple cadre de la représentation artistique pour faire de la danse un véritable espace de rencontre, de transmission et de dialogue. La diversité des participants, la place accordée aux jeunes talents et l'importance donnée aux échanges professionnels illustrent cette volonté d'inscrire la manifestation dans une dynamique culturelle ouverte sur le monde. Cette quatorzième édition confirme la vocation du Festival international de danse contemporaine à s'imposer comme une plateforme régionale et internationale, réunissant création, formation et responsabilité citoyenne. Dans un contexte marqué par les tensions et les fractures entre les sociétés, la danse rappelle, par le langage du corps et du mouvement, qu'elle peut aussi devenir un moyen de rapprocher les cultures, de transmettre un message de paix et d'ouvrir de nouveaux espaces au dialogue interculturel.

Abir Menasria

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



DELOREAN DMC-12

L'ICÔNE IMPARFAITE QUI A VOYAGÉ DANS LE TEMPS

La DeLorean DMC-12 est sans doute la voiture la plus célèbre à n'avoir jamais été une grande réussite commerciale. Produite entre 1981 et 1983, cette sportive en acier inoxydable brossé aux portes papillon est entrée dans la légende moins pour ses performances que pour son design futuriste et son rôle emblématique dans *Retour vers le futur*.

UNE VISION AMBITIEUSE, UNE RÉALITÉ COMPLEXE
1983 DeLorean with gull-wing doors open. La DMC-12 est le fruit de l'ambition démesurée de John DeLorean, ancien dirigeant de General Motors et créateur de la Pontiac GTO, qui rêvait de créer une voiture sportive accessible, fiable et révolutionnaire. Conçue par le légendaire designer Giorgetto Giugiaro chez Italdesign, la voiture se distingue immédiatement par ses lignes anguleuses, sa carrosserie en acier inoxydable non peint et ses portes papillon inspirées de la Mercedes-Benz 300 SL. L'usine est construite à Dunmurry, près de Belfast en Irlande du Nord, dans l'espoir de créer des emplois dans une région en difficulté économique marquée par les conflits du « Troubles ». Le gouvernement britannique injecte 77 millions de livres sterling dans le projet, un investissement massif pour l'époque. Mais le projet est rapidement miné par des retards, des dépassements de coûts et des problèmes de qualité. Les premiers modèles nécessitent jusqu'à 200 heures de retouches dans les centres d'assurance qualité avant de pouvoir être livrés aux concessionnaires. Le design initial prévoyait un moteur Wankel central, un châssis en plastique ERM (Elastic Reservoir Molding) et des caractéristiques de sécurité avancées comme un airbag conducteur. Aucune de ces innovations ne se concrétise dans la version finale. Le châssis est finalement développé avec l'aide de Colin Chapman, fondateur de Lotus, qui utilise un châssis en acier inspiré de la Lotus Esprit.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DÉTAILLÉES

Sous le capot, la DMC-12 embarque un moteur V6 PRV de 2,85 litres (174 pouces cubes), développé conjointement par Peugeot, Renault et Volvo. Ce bloc, monté en position centrale arrière, développe 130 ch à 5 500 tr/min et 207 Nm de couple à 2 750 tr/min. Une poignée de modèles destinés à l'Europe conservent une puissance de 154 ch sans catalyseur. La transmission se fait via une boîte manuelle 5 vitesses (standard) ou une boîte automatique 3 vitesses (optionnelle à 650 dollars). Le poids à vide est de 1 233 kg, avec une répartition de masse de 35% à l'avant et 65% à l'arrière due à la position du moteur. Les performances sont décevantes pour une voiture affichée comme sportive. Le 0 à 60 mph (97 km/h) est annoncé à 8,8 secondes par le constructeur, mais mesuré à 10,5 secondes par Road & Track. La vitesse maximale revendiquée de 130 mph (209 km/h) se révèle en réalité être de 110 mph (177 km/h) lors des tests. La consommation et la fiabilité mécanique posent également problème, notamment sur les premiers modèles. La suspension est indépendante aux quatre roues avec doubles triangles à l'avant et un système multibras à l'arrière, associé à des ressorts hélicoïdaux et des amortisseurs télescopiques. Le freinage est assuré par des disques ventilés de 254 mm à l'avant et 267 mm à l'arrière, avec un système antiblocage optionnel avancé pour l'époque. **Les jantes en alliage sont décalées** : 14 pouces de diamètre par 6 pouces de large à l'avant, et 15 pouces par 8 pouces à l'arrière, chaussées de pneus Goodyear NCT 195/60-14 et 235/60-15.

LA CONSTRUCTION UNIQUE DE LA DMC-12

La carrosserie est constituée de panneaux en acier inoxydable austénitique 304 brossé, fixés sur une SAE

coque en fibre de verre. Sauf pour trois exemplaires plaqués or 24 carats, toutes les DeLorean sortent d'usine sans peinture ni vernis. L'acier inoxydable est choisi principalement en raison de problèmes de finition de peinture sur le plastique ERM initialement prévu. Les portes papillon, signature visuelle de la voiture, sont supportées par des barres de torsion cryogéniquement pré-réglées et des vérins à azote développés par Grumman Aerospace. Elles s'ouvrent vers le haut avec un minimum d'encombrement latéral, idéal pour les places de parking étroites. Cependant, elles souffrent de problèmes d'étanchéité, de bruit aérodynamique et de complexité mécanique sur les premiers modèles. L'intérieur est étonnamment luxueux pour l'époque, avec des sièges en cuir Bridge of Weir, la climatisation, les vitres électriques, les verrouillages centralisés, un volant inclinable et télescopique, et une radio AM/FM avec cassette. Le tableau de bord s'inspire du design aéronautique avec une utilisation extensive de plastique noir.

ÉVOLUTIONS PENDANT LA PRODUCTION

Bien qu'il n'y ait pas eu de mises à jour annuelles typiques, plusieurs changements sont apportés en cours de production. Le capot évolue en trois versions : d'abord avec des rainures latérales et une trappe à carburant verrouillable, puis sans trappe (mais avec bouchon verrouillable), et enfin complètement lisse avec un emblème DeLorean en métal coulé dans le coin inférieur droit. Les jantes des premiers modèles 1981 sont peintes en gris, puis passent à une finition argentée polie avec un capuchon central noir contrastant. Les sangles de traction en cuir pour fermer les portes depuis l'intérieur sont repositionnées et intégrées dans le panneau de porte à partir de la fin 1981.

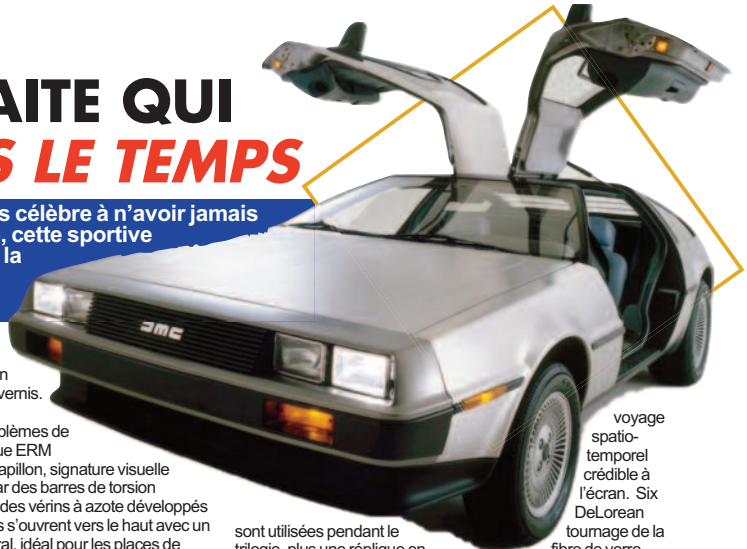
Le système audio évolue également : les 2 200 premières voitures utilisent une antenne intégrée dans le pare-brise, peu efficace. Une antenne fouet est ajoutée sur l'aile avant droite, puis remplacée par une antenne rétractable manuelle, et enfin par une antenne rétractable automatique installée sous la grille d'induction arrière derrière la vitre côté conducteur. L'alternateur Ducellier de 80 ampères des premiers modèles s'avère insuffisant pour alimenter tous les équipements électriques, provoquant des décharges de batterie. À partir de la fin 1981, un alternateur Motorola de 90 ampères résout ce problème.

LA CHUTE DE LA DELOREAN MOTOR COMPANY

En 1982, alors que la société est déjà en grande difficulté financière avec seulement 3 000 voitures vendues sur 7 500 produites fin 1981, John DeLorean est arrêté dans le cadre d'une opération d'infiltration du FBI pour trafic de cocaïne, censé renflouer les caisses de l'entreprise. Bien qu'il soit acquitté pour entrapement (piège policier), le scandale achève de discréditer la marque. La DeLorean Motor Company est placée en redressement judiciaire en février 1982 et fait faillite le 26 octobre 1982. Consolidated International rachète les voitures invendues et les véhicules partiellement assemblés, terminant environ 100 voitures supplémentaires avant l'arrêt définitif de la production le 24 décembre 1982. La production totale est estimée à environ 8 975 exemplaires : 6 700 pour l'année-modèle 1981 (VIN 500-7199), 1 999 pour 1982 (VIN 10001-11999) et 276 pour 1983 (VIN 17000-17170 et 20001-20105). Le prix de base passe de 25 000 dollars en 1981 (équivalent à 89 000 dollars en 2025) à 29 825 dollars en 1982 (100 000 dollars en 2025), puis 34 000 dollars en 1983 (110 000 dollars en 2025).

RETOUR VERS LE FUTUR : la résurrection culturelle

Ironie du sort, c'est le cinéma qui sauve la légende DeLorean. En 1985, *Retour vers le futur* de Robert Zemeckis choisit la DMC-12 comme machine à temps du Docteur Emmett Brown. Le designer de production Lawrence Paquin transforme une DMC-12 standard en ajoutant le condensateur de flux, les circuits temporels, Mr. Fusion et les éléments iconiques du voyage dans le temps. Son design futuriste, ses portes papillon et son acier inoxydable en font le véhicule idéal pour un



sont utilisées pendant la trilogie, plus une réplique en pour les scènes de vol. Deux des voitures utilisées dans *Retour vers le futur III* sont équipées de moteurs Volkswagen et de châssis de buggy pour les scènes dans le décor occidental. Le film devient un phénomène culturel mondial, engrangeant plus de 381 millions de dollars de recettes. La DeLorean, jusque-là symbole d'un échec industriel, se transforme en icône pop intemporelle. Aujourd'hui encore, elle est immédiatement reconnaissable, collectionnée, et souvent modifiée en réplique de la machine à temps. Seules trois des voitures utilisées dans les films existent encore. Universal Studios possède deux exemplaires, les exposant occasionnellement. La troisième, utilisée dans *Retour vers le futur III*, est restaurée et vendue aux enchères pour 541 200 dollars en décembre 2011. Une réplique entièrement restaurée est visible au Petersen Automotive Museum de Los Angeles.

VARIANTES SPÉCIALES ET EXEMPLAIRES UNIQUES

Trois DeLorean plaquées or 24 carats sont produites. La première (VIN 4300) est achetée par Sherwood Marshall et offerte au National Automobile Museum de Reno, Nevada. La seconde (VIN 4301) est achetée par Roger Mize et exposée dans sa banque pendant plus de 20 ans avant d'être prêtée au Petersen Automotive Museum. Une troisième est assemblée à partir de pièces de rechange et remportée à une loterie Big Lots. Deux autres exemplaires plaqués or commandés privément existent (VIN 1542 et VIN 16625). Quelques modèles à conduite à droite sont construits pour le marché britannique. Environ 13 conversions sont réalisées par Wooler-Hodoc, et trois autres voitures « AXI » sont construites en usine pour l'usage interne en Irlande du Nord. Le projet de version turbo développée par Legend Industries reste dans les limbes. Quatre DeLorean sont converties : deux avec biturbo IHI RHB52 et intercooler, deux avec monoturbo. La version biturbo atteint 0-60 mph en 5,8 secondes et le quart de mille en 14,7 secondes, plus rapide qu'une Ferrari 308 et une Porsche 928 lors d'un test à Bridgehampton en 1981. John DeLorean commande 5 000 moteurs, mais la faillite de DMC entraîne également celle de Legend Industries avant toute production.

UN HÉRITAGE PARADOXAL

Front view of a DMC DeLorean with open gull-wing doors. La DeLorean DMC-12 reste un cas unique dans l'histoire automobile : un échec commercial et technique devenu symbole culturel grâce au cinéma. Elle incarne à la fois l'audace du design, les rêves brisés d'un entrepreneur visionnaire, et la puissance de la culture pop pour réécrire l'histoire. Aujourd'hui, les DeLorean survivantes sont entretenues par une communauté passionnée. On estime que 6 500 DeLorean étaient encore en circulation en 2015. La DeLorean Motor Company au Texas fournit des pièces et des services, maintenant les voitures en état de rouler des décennies après la faillite. Des conversions électriques sont proposées, notamment par la société britannique ElectroGenic, qui remplace le V6 d'origine par un moteur électrique de 160 kW (215 ch) et 310 Nm de couple, avec une batterie de 43 kWh offrant plus de 240 km d'autonomie. Le 0-60 mph passe alors de plus de 10 secondes à moins de 5 secondes, et le 0-88 mph (la vitesse de voyage dans le temps) est atteint en environ 4,35 secondes. Des projets de renaissance de la marque voient le jour. La nouvelle DeLorean Motor Company, sous la direction de Joost de Vries (ancien de Tesla et Karma Automotive), dévoile en mai 2022 l'Alpha5, un véhicule électrique avec plus de 100 kWh de batterie, une transmission intégrale à double moteur et un 0-60 mph en 2,99 secondes. La production est limitée à 9 531 unités, soit une de plus que la production originale de la DMC-12. Une édition limitée à 88 unités, référence à la vitesse de 88 mph du film, est également prévue. La DMC-12 n'a jamais été la meilleure voiture de son époque. Mais elle est, sans conteste, la plus mémorable. Elle prouve que le succès automobile ne se mesure pas uniquement en chiffres de ventes ou en performances, mais aussi en capacité à capturer l'imaginaire collectif et à devenir un symbole culturel intemporel.

Prochain édition : une autre voiture qui a marqué l'Histoire avec un grand « P ».

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



BROSSAGE DES DENTS APRÈS LE PETIT-DÉJEUNER

NUMÉROS
UTILES

UNE HABITUDE RASSURANTE



Pourtant, selon les recommandations actuelles en dentisterie, se brosser les dents juste après le petit-déjeuner n'est pas le meilleur choix pour la santé dentaire. Dans certaines situations, cela peut même fragiliser l'émail.

POURQUOI LE BROSSAGE APRÈS LE PETIT-DÉJEUNER POSE PROBLÈME

Le petit-déjeuner est loin d'être neutre pour la bouche. Pain, confiture, fruits, jus de fruits, café ou boissons sucrées modifient rapidement l'équilibre buccal.

Résultat :

- le pH de la bouche chute,
 - l'environnement devient acide,
 - l'émail dentaire s'assouplit temporairement.
- Ce phénomène, appelé attaque acide, est normal. La salive intervient pour neutraliser l'acidité et reminéraliser l'émail. Mais ce processus prend du temps, généralement 30 à 60 minutes.

UN DOUBLE RISQUE POUR L'ÉMAIL

Se brosser les dents immédiatement après le petit-déjeuner expose à un effet cumulatif :

- Érosion chimique : les acides alimentaires fragilisent l'émail.
- Érosion mécanique : le brossage accentue l'usure sur un émail déjà ramolli.

En brossant trop tôt, on peut même faire pénétrer les acides plus profondément dans la structure dentaire, accélérant à long terme l'érosion et la sensibilité des dents. Pourquoi se brosser les dents avant le petit-déjeuner est préférable.

Les dentistes recommandent aujourd'hui de se brosser les dents dès le réveil, avant de manger.

CE CHOIX PRÉSENTE PLUSIEURS AVANTAGES :

- il élimine la plaque bactérienne accumulée pendant la nuit,
 - il stimule la production de salive,
 - il dépose une fine couche protectrice de fluor, qui limite la déminéralisation pendant le repas.
- En résumé : le fluor agit comme un bouclier temporaire contre les acides du petit-déjeuner.

ET SI VOUS PRÉFÉREZ VOUS BROSSER LES DENTS APRÈS AVOIR MANGÉ ?

Dans ce cas, la règle est simple : attendre. Recommandation médicale claire :

- attendez au minimum 30 minutes,
- idéalement jusqu'à 1 heure, surtout après :
- des fruits,
- des jus de fruits,
- des boissons gazeuses.

Pendant ce laps de temps, la salive rééquilibre naturellement le pH et renforce l'émail.

Astuce utile : rincer la bouche avec de l'eau ou mâcher un chewing-gum sans sucre peut accélérer la neutralisation des acides.

FAUT-IL ENCORE SE RINCER LA BOUCHE APRÈS LE BROSSAGE ?

Contrairement aux anciennes habitudes, un rinçage abondant n'est plus recommandé. Autrefois, on craignait un excès de fluor.

Aujourd'hui :

- les dentifrices ont des dosages sûrs,
 - le risque de fluorose est rare.
- Bonne pratique actuelle :
- recracher l'excès de dentifrice,
 - éventuellement rincer légèrement avec un peu d'eau,
 - éviter un rinçage prolongé afin de laisser le fluor agir plus longtemps.

RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES POUR UNE BONNE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

- Brossez-vous les dents deux fois par jour, pendant au moins deux minutes.
- Privilégiez un dentifrice fluoré adapté à votre âge.
- Utilisez une brosse à dents à poils souples.
- Évitez de vous brosser les dents immédiatement après un repas acide.
- Consultez régulièrement votre dentiste, même en l'absence de douleur.

Rendre les choses amusantes
Le brossage des dents ne doit pas être ennuyeux si vous faites preuve d'un peu de créativité. Vous pouvez composer des chansons entraînantes pour le brossage des dents en y incluant le nom de vos enfants ou jouer avec leurs jouets préférés pour en faire une activité amusante qu'ils attendent avec impatience. Vous pouvez également les laisser vous brosser les dents pour qu'ils apprennent à le faire. Vous pouvez également organiser des concours entre frères et sœurs pour savoir qui se brosse le mieux les dents (et non le plus vite) et les récompenser en leur attribuant des points sur un tableau de récompenses. Chaque fois

CHAQUE MATIN, LE MÊME AUTOMATISME : PETIT-DÉJEUNER, PUIS BROSSAGE DES DENTS. UN GESTE RASSURANT, APPRIS DÈS L'ENFANCE.

qu'ils terminent la routine sans sauter un jour pendant une semaine ou un mois, vous pouvez leur offrir une petite récompense. Il peut s'agir d'un autocollant ou de quelque chose de peu coûteux, comme le choix du film que vous regarderez tous ensemble cette semaine-là ou le choix du parc où ils iront jouer l'après-midi. Organisez cela de la manière la plus équitable possible pour en faire une compétition amicale.

L'important est qu'il dure les deux minutes recommandées par les spécialistes dentaires pour que le nettoyage soit efficace. Vous pouvez donc utiliser des minuteurs avec des formes amusantes, comme des fruits ou des animaux, pour que les enfants puissent voir combien de temps il leur reste.

MONTRER L'EXEMPLE

Les enfants sont de grands imitateurs et s'ils voient comment leurs parents se brossent les dents deux fois par jour, ils seront plus enclins à prendre la même habitude. Brossez-vous les dents avec eux, en leur apprenant des astuces pour qu'ils n'oublient rien, et participez à des activités amusantes que vous leur proposez pour qu'ils puissent vous tester eux-mêmes. Ils peuvent également vous récompenser si vous avez bien travaillé. N'oubliez pas que l'exemple ne se limite pas au brossage des dents, mais qu'ils doivent aussi s'habituer à se rendre régulièrement chez le dentiste. Ils peuvent vous accompagner à vos rendez-vous ou essayer de programmer des visites de contrôle ensemble pour que cela devienne une activité familiale normale. Les dentistes sont plus qu'habités à traiter avec de jeunes enfants et ont une capacité particulière à leur expliquer les choses et à les mettre à l'aise. En plus de veiller à la santé de leur bouche, ils peuvent leur donner des conseils personnalisés pour rendre la routine encore plus facile pour eux.

MOTIVER VOS ENFANTS À SE BROSSER LES DENTS PEUT ÊTRE UN VÉRITABLE DÉFI

Nous vous encourageons donc à essayer nos conseils et à voir comment cela devient une routine amusante pour toute la famille. N'oubliez pas de leur expliquer pourquoi il est si important qu'ils se brossent les dents deux fois par jour. Soyez cohérent, rendez l'exercice aussi amusant que possible et aidez-les à renforcer cette habitude. Avec de la patience et de la constance, les enfants prendront l'habitude de se brosser les dents au quotidien, ce qui leur assurera la meilleure santé bucco-dentaire possible à long terme.

URGENCES
ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS
UTILES

**AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FC BARCELONE

RODRI RÉVÈLE POURQUOI IL A DIT NON AU REAL MADRID

Courtisé par le Real Madrid et directement approché par José Mourinho, Rodri a finalement choisi de rejoindre le FC Barcelone. Après un été marqué par de nombreuses rumeurs sur son avenir, le milieu de terrain espagnol a expliqué les raisons qui l'ont poussé à privilégier le projet catalan.

Après sept saisons passées à Manchester City, Rodri avait décidé de relever un nouveau défi. Son profil a rapidement attiré l'attention des deux grands clubs espagnols, le Real Madrid et le FC Barcelone. Malgré l'intérêt important des Merengues, le Ballon d'Or 2024 a finalement choisi le Barça.

« Ce n'était pas une décision facile. Dire non au Real Madrid n'est jamais simple, surtout après l'accueil exceptionnel qu'ils m'ont réservé », a reconnu Rodri dans un entretien accordé à *Mundo Deportivo*.

MOURINHO AVAIT PERSONNELLEMENT TENTÉ DE LE CONVAINCRE

Le Real Madrid avait pourtant multiplié les efforts pour attirer le milieu espagnol. José Mourinho avait notamment pris contact directement avec lui pour lui présenter le projet madrilène.

« Il a clairement exprimé son désir de me voir venir et ce que je pourrais apporter à l'équipe. L'échange a été très positif », a raconté Rodri.

Malgré cette approche, l'Espagnol a privilégié des critères sportifs pour prendre sa décision. « J'ai pris ma décision en fonction de ce qui me motivait le plus et de ma conviction que c'était là où je pouvais le plus progresser et m'épanouir en tant que joueur », a-t-il expliqué.

Rodri a même pris le temps de rappeler Mourinho après avoir fait son choix afin de le remercier pour son intérêt.

DECO ET FLICK ONT FAIT LA DIFFÉRENCE

Au FC Barcelone, deux hommes ont joué un rôle important dans sa décision : Deco et Hansi Flick. Le milieu espagnol a particulièrement apprécié leur discours et leur manière de lui présenter le projet.

« Le leadership de Deco et Hansi a fait la différence », a assuré Rodri.

L'entraîneur allemand l'a notamment convaincu par son ambition et son exigence. Rodri a également apprécié le fait que le Barça ne lui ait imposé aucune pression.

« À aucun moment, ils ne m'ont mis la moindre pression. Ils ont simplement exprimé leur désir de m'intégrer à l'équipe, de travailler avec moi et de voir ce que je pourrais y apporter », a-t-il expliqué.

Cette approche a particulièrement séduit l'Espagnol, qui recherchait un environnement à la fois ambitieux et familial.

UN CHOIX UNIQUEMENT SPORTIF

Rodri insiste enfin sur le fait que sa décision n'était pas motivée par une volonté de tourner le dos au

Real Madrid ou de provoquer le club madrilène. Son choix était avant tout lié à ses ambitions sportives.

« Il ne s'agissait pas de me convaincre avec des chiffres. C'était plutôt une question de football. J'ai toujours fondé mes décisions sur le mérite sportif, sur l'endroit où je pense pouvoir gagner, être heureux et surtout progresser en tant que joueur. C'est pourquoi j'ai choisi le Barça », a conclu le Ballon d'Or 2024.

Après plusieurs semaines de spéculations, Rodri a donc décidé de poursuivre sa carrière en Catalogne, convaincu par le projet du Barça et le discours de ses dirigeants et de son entraîneur.

A. Amine



FORMULE 1

Kimi Antonelli s'impose au Grand Prix d'Espagne

Le pilote italien Kimi Antonelli (Mercedes) a remporté le premier Grand Prix d'Espagne disputé sur le circuit du Madrigal, à Madrid, confortant ainsi son avance en tête du championnat du monde de Formule 1.

Parti en deuxième position, le pilote de Mercedes a devancé le Néerlandais Max Verstappen (Red Bull) et le Britannique Lando Norris (McLaren), parti en pole position mais victime d'un scénario défavorable en début de course.

Antonelli a, en effet, bénéficié d'un concours de circonstances, une voiture de sécurité virtuelle (VSC) intervenue en début d'épreuve ayant piégé Norris, qui comptait alors déjà cinq secondes d'avance. L'Italien a ainsi pu prendre les commandes et s'imposer sans avoir à forcer son talent. Le Monégasque Charles Leclerc (Ferrari), qui a mené la course durant plus de la moitié du Grand Prix, a attendu le plus

longtemps possible avant de changer de pneus, misant

sur l'intervention d'une voiture de sécurité ou sur un drapeau rouge. Il a finalement regagné les stands à dix tours de l'arrivée et a

terminé à la quatrième place, devant la seconde Mercedes de George Russell.

Le Britannique a ainsi encore cédé 15 points à son coéquipier italien, qui porte désormais son avance en tête du championnat à 81 points.

Le septuple champion du monde, le Britannique Lewis Hamilton (Ferrari), a pour sa part été contraint à l'abandon dès le 7e tour en raison d'un problème de freins.

Le Top 10 est complété par l'Argentin Franco Colapinto (Alpine), l'Australien Oscar Piastri (McLaren), le Britannique Arvid Lindblad (Racing Bulls) et l'Allemand Nico Hülkenberg (Audi).



BASKET-BALL - NBA Steve Kerr avait décidé de quitter les Warriors...

À deux semaines du début du « training camp », l'enthousiasme revient chez les Warriors après une saison 2025-2026 très décevante, terminée aux portes des playoffs.

Cette frustration avait même poussé Steve Kerr à envisager son départ. « J'avais décidé de partir alors qu'il restait une semaine ou deux avant la fin de la saison régulière. Je me suis simplement dit : ça y est », a confié l'entraîneur de Golden State. Kerr a finalement changé d'avis après avoir discuté avec le GM Mike Dunleavy, Kirk Lacob et le propriétaire Joe Lacob. Ces échanges l'ont convaincu qu'il avait encore un rôle à jouer avec l'équipe.

« Je pense que nous sommes parvenus à une très bonne conclusion et à un accord selon lequel on devrait continuer », a-t-il expliqué.

Toujours à la tête des Warriors, Kerr se dit désormais « très enthousiaste » avant une nouvelle saison où Stephen Curry et Draymond Green tenteront de rebondir.

« Tout le monde nous sous-estime et ce n'est pas une mauvaise chose », a-t-il conclu.



PREMIER LEAGUE

DES ARBITRES SANCTIONNÉS APRÈS L'ERREUR DU DERBY DE MANCHESTER

La polémique autour du derby de Manchester (0-1) continue. Deux jours après la victoire de Manchester City à Old Trafford, la Premier League a décidé de sanctionner les arbitres de la VAR. Matt Donohue et son assistant Blake Antrobus, en charge de l'assistance vidéo, ont été écartés au moins jusqu'à la prochaine trêve internationale.

Le but d'Erling Haaland aurait dû être refusé. Enzo Fernandez, en position de hors-jeu, avait tenté de jouer le ballon de la tête. Même sans le toucher, son geste pouvait être considéré comme une interférence avec le jeu. Pro Ref, l'instance anglaise de l'arbitrage,



a reconnu une erreur de jugement et indiqué que l'action ferait l'objet d'un nouvel examen. Cette décision intervient après la colère de Michael Carrick, qui avait vivement

critiqué l'arbitrage après la rencontre.

Grâce à ce succès, Manchester City occupe la première place du classement avec 12 points à égalité avec Arsenal. Manchester United est 13e avec seulement quatre points.

LIGUE 2 (1^{re} JOURNÉE)

C'EST, ENFIN, LA RENTRÉE !

Prévu la semaine dernière, avant qu'il ne soit reporté, le lancement de l'exercice 2026 – 2027 de la Ligue 2 amateur interviendra ce week-end et concernera les deux groupes à l'exception de la JS Djijel dans le groupe Centre-Est qui démarrera la compétition à partir de la 3^e journée.

Le bureau fédéral avait accordé cette mesure exceptionnelle à la JSD, ainsi qu'aux autres clubs de la wilaya de Djijel, dans un souci de donner à ces derniers une rallonge de temps pour leur permettre de finir leur préparation et surtout dépasser le deuil des meurtriers incendies qui ont touché la région. Pour le reste des clubs de ce palier, c'est donc la grande rentrée des classes dès vendredi. C'est le groupe Centre-Est qui commence avec sept rencontres au menu de ce premier jour de la 1^{re} journée, qui s'étalera jusqu'à samedi, la huitième devant opposer la JS Djijel au CR Beni Thour étant renvoyée à une date ultérieure. Le Paradou AC, un des



malheureux relégués de la Ligue 1, la saison dernière, entamera la compétition à Khroub contre l'ASK locale. Les académiciens joueront certes en déplacement, mais ils ont déjà les faveurs pour commencer avec un succès face à un adversaire qui avait déjà de la peine à assurer son maintien, la saison dernière. De plus, la rencontre se jouera à huis clos. A Béjaïa, le MOB reçoit d'entrée le MO Constantine dans un derby qui, sans doute, pointe un peu trop tôt pour les deux équipes. Et puis, il y a la JS Azazga qui fait ses débuts historiques à ce niveau de la Ligue 1. Pour sa première, la jeunesse sportive d'Azazga n'a pas été gâtée par le sort puisqu'elle devra faire un périlleux déplacement chez le CA Batna, un sérieux adversaire qui avait loupé l'accession en Ligue 1 de peu, la saison dernière. Pour les autres rencontres de ce groupe, l'USM Annaba recevra le NC Magra, le NRB Beni Oulbane rendra visite à l'US Chaouia, le MSP Batna sera opposé au NRB Tleghma et l'IRB Neza à la JSM Skikda. La rentrée du groupe Centre-Ouest se fera samedi. Tous les 16 clubs de ce groupe sont concernés. Les rencontres se joueront toutes à partir de 16 heures,

tout comme pour le groupe Centre-Est, qui commence en premier dès demain. Pour cette entame à l'Ouest, c'est déjà les retrouvailles entre l'USM El Harrach et l'ASM Oran qui s'affronteront à Alger. Le duel s'annonce serré entre deux vieilles connaissances qui ambitionnent de jouer cette fois encore à fond l'accession. Le match pourrait basculer d'un côté comme de l'autre. Déjà qu'elle

a été fortement remaniée, l'équipe de l'USMH part également amoindrie par l'absence de son public, puisqu'elle devra livrer bataille à huis clos à cause d'une sanction de stade qui reste à solder depuis la saison dernière. L'autre prétendant au sacre, le NA Hussein Dey en l'occurrence, devrait lui commencer avec plus de sérénité, en recevant l'un des nouveaux venus, l'IRB Taghit, combien même le NAHD jouera privé de son public, au stade du 20-Août-1955. L'autre nouveau promu, l'USM Blida, ira rendre visite à l'ES Mostaganem qui renoue avec ce palier après une saison dernière complètement ratée en Ligue 1. L'autre club algérois qui ne cache pas non plus ses ambitions de retrouver l'élite, à savoir le RC Kouba, commencera par un déplacement chez l'ESM Koléa. A Saïda, le MCS débute par un derby contre le voisin du WA Mostaganem. C'est le cas aussi du WA Tlemcen qui entame la compétition avec un classique, en recevant la JSM Tiaret. Le GCR Mascara reçoit le RC Arbaâ, alors que l'IRBSM Benali et le MC El Bayadh, deux débarqués de l'ascenseur, le premier de l'accession et le second d'une relégation de la Ligue 1, s'affronteront dans une première à l'issue pas du tout évidente à pronostiquer.

Djaffar C.

PROGRAMME GROUPE CENTRE-EST Vendredi à 16 heures

AS Khroub – Paradou AC (huis clos)
USM Annaba – NC Magra
US Chaouia – NRB Beni Oulbane
NRB Tleghma – MSP Batna
CA Batna – JS Azazga
JSM Skikda – IRB Neza
MO Béjaïa – MO Constantine
JS Djijel – CR Beni Thour (reporté)

GROUPE CENTRE-OUEST Samedi à 16 heures

MC Saïda – WA Mostaganem
USM El Harrach – ASM Oran (huis clos)
WA Tlemcen – JSM Tiaret
NA Hussein Dey – IRB Taghit (huis clos)
ESM Koléa – RC Kouba
GCR Mascara – RC Arbaâ
IRBSM Benali – MC El Bayadh
ES Mostaganem – USM Blida

LIGUE 1 (3^e JOURNÉE)

JS El Biar - JS Saoura délocalisé au stade de Dar El Beïda



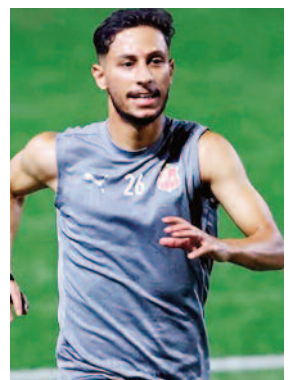
La Ligue 1 abordera sa troisième journée, ce week-end. Dans ce cadre, la Ligue de football professionnel (LFP) informe que le match opposant la JSD El Biar à la JS Saoura, prévu vendredi 18 septembre 2026, se déroulera dans un autre stade. Ainsi, la rencontre aura lieu au stade de Dar El Beïda, à Alger, à la même date, à partir de 16 heures, au lieu du stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ce

changement, précise la LFP, intervient à la suite de la demande officielle formulée par la direction de la JS El Biar, visant à accueillir ses adversaires dans le cadre du championnat au stade de Dar El Beïda. A comprendre par là que la JS El Biar a changé de domiciliation, en déménageant de Mustapha-Tchaker, et qu'elle recevra désormais ses adversaires au stade de Dar El Beïda d'Alger. Par conséquent, la Ligue invite l'ensemble des parties concernées à prendre en considération ce changement. A noter que c'est là l'unique changement qui touche la programmation de la 3^e journée. Le reste demeure donc inchangé avec l'US Biskra qui accueille le CRB, demain à 18 heures, alors que la JSK jouera chez le CR Témouchent, à 20 heures. Vendredi, le MCA fera son entrée en recevant le MB Rouissat, à 19 heures. Auparavant, l'USM Khenchera jouera, chez elle, l'ES Ben Aknoun, à 16 heures, alors que dans la soirée, l'ASO Chlef recevra le MCO à 21 heures. Samedi, l'O Akbou inaugurera le stade des Martyrs, en accueillant l'USM Alger à 16 heures et, enfin, le derby de l'Est entre l'ES Sétif et le CS Constantine est prévu au stade du 8-Mai-1945, à partir de 19 heures. Nous y reviendrons en détails dans l'édition de demain.

D. C.

LFP

Bouzok suspendu jusqu'à son audition



Le joueur du CR Belouizdad Younès Bouzok est suspendu à titre conservatoire par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), en attendant son audition, suite à sa dernière expulsion lors du match CRB – ES Sétif. Le joueur s'est, pour rappel, rendu coupable d'un grave écart envers l'arbitre de la rencontre qui, dit-on, a déposé un rapport accablant sur le comportement de l'attaquant belouizdadi. Du reste, l'opinion publique a suivi le malheureux évènement en direct sur le petit écran où l'on voyait Bouzok s'en prendre avec violence au referee de la rencontre. Ce dernier a continué à gesticuler et à courir derrière l'arbitre même après le carton rouge qui lui a été brandi. A voir la regrettable scène, n'eût été les interventions de ses coéquipiers et du président du club qui le retenait de force, les choses auraient pu prendre une tournure encore plus grave.

D. C.

AL-GHARAFA (QATAR)

Ismail Bennacer nouvelle recrue

Après plusieurs semaines d'incertitude, l'international algérien Ismail Bennacer est enfin fixé sur son avenir depuis lundi dernier. Il a officiellement quitté l'Europe et son club, le Milan AC, pour rejoindre l'équipe qatarie d'Al-Gharafa, où il composera désormais avec une autre vedette des Verts, Yacine Brahimi en l'occurrence. L'annonce de sa signature a été officialisée par la direction d'Al Gharafa à travers une vidéo postée sur les réseaux. Bennacer entamera ainsi une nouvelle expérience par la porte du championnat qatari. Confronté à une période difficile, ces derniers temps, avec plusieurs blessures subies, l'ancien patron du milieu de terrain des Verts ne désespère pas de relancer sa carrière à travers cette nouvelle aventure. A seulement 28 ans, il a sans doute encore de belles années à passer sur les terrains de football, pour peu qu'il soit épargné par le mauvais œil. Tenace, et déterminé qu'il est, il ne serait pas du tout exclu qu'on le revoie un jour avec la sélection.

D. C.



LE PREMIER MINISTRE QUITTE BAMAKO AU TERME D'UNE VISITE D'AMITIÉ

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a quitté lundi soir Bamako, au terme d'une visite d'amitié effectuée en République du Mali sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette visite, le Premier ministre a été reçu par le président de la Transition,

chef de l'Etat du Mali, le général d'armée Assimi Goïta. M. Sifi Ghrieb a également eu des entretiens avec le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Mali, M. Abdoulaye Maïga, qui ont ensuite été élargis aux membres des délégations

des deux pays.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique des relations bilatérales, incarne la volonté commune des dirigeants des deux pays d'élargir les perspectives de coopération bilatérale.

APS

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La visite effectuée, lundi dernier, par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, au Mali, a été saluée par la grande majorité de la presse malienne, ainsi que plusieurs médias africains et régionaux. Ces médias voient en cette visite une illustration concrète de la volonté des deux nations d'ouvrir une nouvelle page dans leurs relations bilatérales.

Pour la presse malienne, le voyage du Premier ministre à Bamako ne relève pas d'une simple visite protocolaire, mais est une étape importante dans le processus de rapprochement entre les deux pays, avec l'ambition de tourner la page des tensions et de relancer les mécanismes de coopération. Dans ce sens, *MaliJet* a titré en ouverture : "Mali-Algérie : la visite de Sifi Ghrieb ouvre une nouvelle dynamique de coopération". L'article revient notamment sur les entretiens du Premier ministre avec son homologue malien, Abdoulaye Maïga, ainsi qu'avec le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta. De son côté, *Maliweb* souligne la



"portée symbolique" du déplacement de Sifi Ghrieb, premier chef de gouvernement à se rendre au Mali depuis 2016. Sous le titre "Dix ans après, Bamako et Alger scellent leur réconciliation", le média insiste notamment sur le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, transmis à Assimi Goïta. Le site d'information Bamada inscrit, pour sa part, cette visite dans la continuité du processus de rapprochement engagé avec le déplacement du Premier ministre malien à Alger, en août dernier, la présentant comme "un symbole de nouvel élan diplomatique". Le

média public malien ORTM adopte également un ton positif, présentant la visite comme une étape dans la redynamisation des relations entre deux pays liés par une histoire commune et par des intérêts sécuritaires et économiques.

UN RAPPROCHEMENT OBSERVÉ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Du côté de la presse africaine et régionale, l'accent est davantage mis sur le caractère "pragmatique" du nouveau rapprochement. "Sifi Ghrieb remet une couche sur le nouveau rapprochement pragmatique entre Alger et

Bamako", titre le média panafricain Afriqinfos. Le média a assuré que cette visite démontre une volonté concrète de faire passer la relation bilatérale à un "niveau supérieur", en s'appuyant sur la coopération. Pour sa part, *ActuNiger* adopte une lecture centrée sur la région du Sahel. Pour le média, cette visite vise à "acter la réconciliation". Le média nigérien inscrit ce rapprochement dans la volonté de l'Algérie de renforcer ses relations avec les pays du Sahel, après une période de froid. Enfin, *Sputnik Africa*, un média russe renommé, relève une "redynamisation des relations fraternelles et séculaires" entre Alger et Bamako, insistant sur la dimension politique du rapprochement et sur la volonté affichée par les deux parties de renouer un dialogue direct. De la presse malienne aux médias africains et régionaux, une même lecture se dégage : la visite de Sifi Ghrieb est perçue comme le signe d'une volonté politique de remettre les relations algéro-maliennes sur une nouvelle trajectoire. L'enjeu sera désormais de traduire cette reprise du dialogue en actions concrètes et en mécanismes de coopération durables, notamment dans les domaines économique, énergétique, agricole et sécuritaire.

G. Salah Eddine

CRIMES SIONISTES À GHAZA L'ONU RÉCLAME UN ACCÈS POUR DES ENQUÊTEURS INTERNATIONAUX

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a réclamé mardi que des enquêteurs internationaux soient autorisés à accéder à la bande de Gaza "pour aider à la collecte de preuves" sur les violations et crimes de guerre commis par l'occupation sioniste. "On exhume actuellement, sur des sites pulvérisés par les attaques (sionistes), les restes de ce qui semble être des familles entières", a déclaré M. Türk dans un communiqué, affirmant que la découverte d'un "grand nombre" de dépouilles de martyrs palestiniens à Gaza-ville "ravive les réflexions concernant des crimes de guerre et d'autres crimes atroces". "Je crains que les restes retrouvés jusqu'à présent ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Une grande partie de Gaza a été rasée par les bombardements (sionistes) ou par des opérations de démolition et de déblayement à l'aide d'engins lourds et d'explosifs", a-t-il ajouté. Selon le responsable onusien, "aujourd'hui encore, de nombreuses zones de Gaza où l'armée (sioniste) est déployée continue d'être nivelées par des bulldozers, sans aucun respect pour les morts gisant sous les débris". Ainsi, pour "préserver les preuves de violations, y compris sur les sites



détruits", M. Türk a appelé "à ce que des enquêteurs internationaux soient autorisés à accéder à toutes les zones de Gaza pour aider à la collecte de preuves". Le Haut-Commissariat rapporte que la Défense palestinienne civile a fait état de plus de 800 corps et autres restes humains extraits des débris de bâtiments détruits à travers Gaza depuis novembre. Elle estime à plus de 8.000 le nombre total de personnes portées disparues sous les débris. "Tout doit être mis en

œuvre pour documenter et identifier ces victimes, préserver les données médico-légales et les échantillons biologiques, consigner les lieux de sépulture et informer les familles", a insisté M. Türk. Entre le 27 juin et le 27 août, la Défense civile palestinienne a signalé l'extraction de 233 corps sous les débris de 20 bâtiments détruits, principalement dans la ville de Gaza. Parmi ces dépouilles ont été comptés 74 enfants et 106 femmes. "Le droit des familles de connaître le sort de leurs proches ne s'arrête pas à l'identification et à une inhumation digne. Elles méritent de connaître toute la vérité", a déclaré le Haut-Commissaire. Les opérations de récupération des corps sont entravées par le refus de l'occupation sioniste d'autoriser l'entrée de moteurs lourds pour le déblai. Les équipes de la Défense civile palestinienne signalent qu'il ne leur reste "qu'une seule pelleuse et qu'elles sont parfois contraintes de fouiller les débris à mains nues", a déclaré à la presse à Genève Ajith Sunghay, responsable des activités du bureau des droits de l'homme de l'ONU dans les territoires palestiniens occupés. "A ce rythme, il faudra au moins dix ans de plus, voire davantage, pour achever la récupération des corps restants", a-t-il dit.

APS